



LES ZONES

Urbaines

URc	URm	URc	Contour de zone
USP	UE1a UE1p UE1c UE1	UEc	UR1
URp	UL	URp	

A urbaniser

AUCe AU1Rm AU1Rc AU1R	AUEa AUEp AUE1 AUE1	AUEc	AUSP
AUL	AU1-2 ou 3		

Agricoles

A	Naturelles	
	N	

OUTRES PRESCRIPTIONS

Equipements réseaux et emplacements réservés

Emplacements réservés pour ouvrage public ou installation d'intérêt général	Emplacements réservés pour espace vert ou Contraintes Ecologiques	Emplacements réservés pour voirie	Emplacements réservés pour cheminement piéton ou cyclable
Relevés d'attente de projet	Localisation préférentielle pour équipement ARTL 133-41		

Prescriptions relatives à la qualité du cadre de vie

Espace Boisé Classé	Espace Boisé Fonctuel Aire réaménageable	Plantation sur domaine public	Espace Végétalisé à Valoriser
Terrain Urbain Cultivé et Contraintes Ecologiques	Délimitation d'Espace de Pleine Terre		
Élément Bât Patrimonial	Héritage d'intérêt Patrimonial		

Prescriptions relatives à l'affectation des sols et la destination des constructions

Ricesses du sol et sous-sol	Secteur de Muté Fonctionnelle	Bâtiments avec changement de destination possible
-----------------------------	-------------------------------	---

Prescriptions relatives à l'implantation des constructions

Espace non aedificandi	Marge de recul	Ligne d'implantation	Polygone d'implantation
Continuité Obligatoire	Discontinuité Obligatoire		

Prescriptions relatives aux déplacements

Debouché piétonnier	Debouché de voirie	Cheminement à préserver
---------------------	--------------------	-------------------------

Commune, Arrondissement, Voir plan 2 000' ou plan masse, Voir orientations d'aménagement et de programmation

PLAN LOCAL D'URBANISME & DE L'HABITAT **PLU-H** DECLINAISON COMMUNE

MODIFICATION N°3 APPROBATION - 2022

SAINT-GENIS-LES-OLLIERES

DOCUMENT GRAPHIQUE DU REGLEMENT
C.2.1 - Zonages et autres prescriptions
Echelle : 1/5000

Valeur réglementaire limitée à l'intérieur du périmètre de la commune

OP1_ML_M3_ZONAGE_P_OFFICIEL_SAINT_GENIS_LES_0269-141613

GRANDLYON la métropole Agence d'Urbanisme de la Métropole Lyonnaise